



À Neaufles-Saint-Martin, 17 janvier 2025

Mesdames, Messieurs,

Au regard de l'état de la menace et de l'instabilité, le Préfet de l'Eure nous informe que le gouvernement a renouvelé la posture VIGIPIRATE « **hiver-printemps 2025** » à compter du mercredi 15 janvier 2025 et jusqu'à nouvel ordre.

L'ensemble du territoire national est maintenu « **urgence attentat** » pour faire face à une menace terroriste qui reste durablement élevée.

Les consignes relatives aux abords de l'école et de la garderie restent inchangées jusqu'à nouvel ordre.

Très cordialement

